

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain
Economie, sociologie et histoire du monde
contemporain

504746

CHAMEROIS

JONAS

19/09/2001

Note de délibération : 18 / 20

Numéro d'inscription

504746



Né(e) le

19/09/2001

Signature

Nom

CHAMEROIS

Prénom(s)

SONAS

18 / 20

Ecricome

Épreuve :

ESH

Sujet

☒ 1

ou

☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

01

/ 03

Numéro de table

008

Sujet-1 :

Le libre échange est-il "une théorie sans réalité et le protectionnisme, une réalité sans théorie?"

La guerre commerciale entre Pékin et Washington débutée en 2016 sous la présidence Trump par des fortes taxes douanières sur l'acier a remis au goût du jour le débat sur le protectionnisme ; en effet Donald Trump estimait que la Chine était avantagée par l'OMC qui l'autorisait à subventionner certaines branches de son industrie.

Le protectionnisme est une politique économique qui vise à limiter les importations et augmenter les exportations de l'État ou l'organisation qui le pratique en utilisant des barrières à l'échange qui peuvent être directes (droits de douanes, quotas) ou indirectes (subventions, utilisations de normes spécifiques par exemple). Le libre échange à l'inverse est une politique économique visant

à réduire les barrières prot.elles à l'échange pour que le commerce international soit régi par la concurrence seule. Le libre-échange, l'application économique du libéralisme, a fait le cadre de nombreuses théories qui ont par ailleurs fondé l'économie moderne, il s'agissait à cette époque (du XIX^e au début du XX^e siècle) de légitimer le libre échange alors que le protectionnisme était existant. Le libre-échange est-il donc "une théorie sans réalité et le protectionnisme, une réalité sans théorie". Cette citation de Paul Bairoch, économiste et historien spécialiste du XIX^e siècle, issue de Mythes et paradoxes de l'histoire économique nous invite à nous questionner au rapport qu'ont eu les théories de ces deux politiques économiques avec la réalité au cours de l'histoire économique moderne.

En effet, si l'on peut considérer cette citation comme vraie du XIX^e siècle à la fin de la seconde guerre mondiale (I), elle est remise en question par l'évolution des théories et des politiques économiques à partir du GATT (1947) (II). En fin, on peut considérer cette opposition, comme dépassée (III).

La publication en 1776 de De la richesse des Nations d'Adam SMITH marque non seulement l'entrée dans l'ère de l'économie politique mais également le début de la pensée libre-échangiste. Smith s'oppose à ceux qu'il nomme les mercantilistes (bullionistes, anglais, colportiers) et promeut le libre échange. Ainsi, le départ de la pensée libérale se fait par rapport à une réalité existante: le protectionnisme mercantiliste et justifie le libre échange par l'avantage absolu (SMITH), puis l'avantage comparatif de David RICARDO (Principes de l'économie politique et de l'impôt, 1817) et John Stuart Mill: un pays doit se spécialiser dans la production d'un bien pour lequel il a un avantage par rapport aux autres ou le cas échéant, celui pour lequel il a un désavantage moindre. Ces théories, auxquelles on peut d'ailleurs ajouter les théories de la détermination factorielle de HECKSCHER, OHLIN et Samuelson - bien qu'elles soit plus tardives (1819-1841), se basent sur des postulats insouciantes (seuls deux pays échangent, il n'y a que deux facteurs de production qui sont mobiles...) et tentent de justifier l'intérêt pour le commerce international et le libre-échange, qui ne sont pas encore atteints (les corn légers sont supprimées en 1846 mais les droits de douanes sont encore élevés pour certains produits). Le libre-échange est donc de ce point de vue une théorie sans réalité. À l'inverse, le protectionnisme était à l'époque dominant par défaut: le commerce international n'était régulé par

aucune institution (jusqu'en 1862 et avec l'acte
Cobden-Chevalier, l'acte qui avait une influence sur
le commerce international jusqu'en 1880 environ) et le
protectionnisme est de fait dans une théorie
comme le fût le libre-échange. En effet
les deux principaux théoriciens du libre-échange
Alexander HAMILTON (Rapport sur les manufactures,
1791) et FRIEDRICH LIST (Système national
d'économie politique, 1841) considéraient le protectionnisme
comme quelque chose de transitoire; pour protéger les
industries naissantes comme le disait LIST: "le
protectionnisme est notre voie, le libre-échange est
notre but": ainsi, le peu de théories existantes supportent
donc une réalité et une analyse empirique
contrairement à la pensée libérale fondatrice.

Enfin, on peut considérer le protectionnisme du XIX^e
siècle par une réalité sans théorie car il intervient
souvent après des crises majeures comme des
révolutions, et est moteur de guerres commerciales qui
peuvent être nouvelles pour l'économie: à la fin du
XIX^e siècle il y a eu une augmentation
massive des droits de douanes d'abord en Russie
en 1891 avec le tsar MENDELÉEV, puis en
France (Méline 1892) avec des droits de douanes
atteignant 50% sur certains biens puis dans toute
l'Europe. La crise de 1929 a également créé
une guerre commerciale illustrée par les tarifs
Hawley-Smoot (1931-1932-1933) atteignant 80% sur
certains biens: le protectionnisme était à l'époque

Numéro d'inscription

504746



Né(e) le

15/09/2001

Signature

Nom

CHAMEROTIS

Prénom (s)

SONAS

18 / 20

Ecricome

Épreuve :

ESTI

Sujet

☒ 1

ou

☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

02/03

Numéro de table

008

une réaction automatique mon. me rassurant rigibiter.

*

*

*

L'affirmation de Paul BAIROCH peut-être tenue pour vraie si l'on considère uniquement la période précédant la seconde guerre mondiale et la "deuxième mondialisation" (S. BÉQUER, 2003) : deux événements majeurs qui infirment cette théorie.

*

*

*

S: les théories libre-échangistes classiques ne paraissent s'appuyer sur des études empiriques du fait du moindre échanges internationaux, l'institutionnalisation du libre-échange va permettre à la théorie de s'affirmer : le libre-échange devient une théorie basée sur la réalité (A). Le protectionnisme lui existe encore mais les théories le plaçant vont s'affirmer en opposition au libre-échange (B).

Après la seconde guerre mondiale et après que les Etats-Unis aient assumé leur puissance hégémonique (KINDLEBERGER, 1972), le GATT institutionnalise le libre-

échange : les droits de douanes baissent de 40% à 2% en moyenne (même si FOUQUAIN et HUBOÏ du CEPII pensent qu'on surestime de 20 points les tarifs douaniers d'avant guerre - ce qui équivaldrait tout de même à une division par 10 de ces tarifs) et le commerce international augmente parallèlement à la création de firmes multinationales, puis globales (W. ANDREFF). Ainsi, même si l'on se réfère réellement aux années 1990 et la globalisation financière (BOURGOINAT) pour voir une réelle interpénétration des économies nationales, le protectionnisme est limité et le commerce international augmente ce qui permet à la théorie économique de dépendant de s'affiner. En effet, Wassily LEONTIEF découvre en 1953 que les théoriciens HOS omettent l'existence du travail qualifié dans leurs théories et naissent donc les modèles néo factoriels. Enfin, les théories économiques intègrent les échanges intra-branches dans leurs modèles (98 représentant 36% des échanges commerciaux en 2006 - contre 10% en 1990) via les théories de l'offre différenciée (E. CHAMBERLAIN, The theory of monopolistic competition) et la demande de différenciation (B. LASSUDRIE-DUCHÊNE). On ne peut donc plus affirmer que le libre-échange

est une théorie sans réalité: il est non-seulement
réalité mais elle permet à la théorie de s'affirmer

Le protectionnisme se réduit donc des pays
développés même si il reste présent chez certains
pays en développement et pays moins avancés (l'
Argentine et l'Inde notamment). Les droits de
douanes sont en moyenne de 4% après Bretton Woods
et sont nuls dans certaines zones (Union Européenne
à partir de 1986: réaction des marchés unique et

d'un tarif extérieur commun). La vision libérale
devient hégémonique, notamment après la révolution
néolibérale et conservatrice des années 1980 et
certains aspects négatifs du libre échange

sont pointés par les théories qui justifient
le protectionnisme pour les corriger. Nicholas
KALDOR théorise le protectionnisme défensif
qui consiste à protéger les industries vieillissantes
le temps que la transition vers des industries

nouvelles s'effectuent. On peut illustrer cette
théorie par l'accord multilatéral (1974-2004)
entre le Japon et l'Europe qui est une réduction
volontaire d'exportation de textile du Japon
vers l'Europe. Comme la théorie économique

évolue, l'analyse du protectionnisme aussi: l'intégration
du capital humain permet à Krugman
de critiquer les théories libérales de spécialisations
dans un article paru dans le MIT press: "rethinking
international trade", 1994: se spécialiser dans une
industrie serait négatif car cela reviendrait à abandonner

les autres et perdre en savoir-faire qui aurait pu déboucher sur un avantage compétitif futur. Jean-Paul FITOUSSI illustre cette théorie dans Le débat interdit, 1995 en prenant pour exemple le Japon qui a développé son industrie automobile dans les années 1980 grâce à un prêt de la banque mondiale et une autorisation de protectionnisme sur 10 ans. Après la ~~seconde~~ guerre mondiale, et avec l'hégémonie du libre-échange les théories protectionnistes se sont donc développées.

* * *

L'histoire économique a donc fait passer le libre-échange de théorie sans réalité à théorie s'appuyant sur la réalité et le protectionnisme de réalité sans théorie à théorie d'opposition au libre-échange. Pourtant, la vision qu'on peut avoir de ces deux phénomènes pourrait être erronée.

* * *

En effet, on peut considérer cette opposition comme non évidente en raison de la difficulté de caractériser le ^{niveau} protectionnisme (A), ensuite, on peut les considérer comme deux faces d'une même pièce plutôt que comme opposés (B).

* * *

Le protectionnisme ne se limite pas aux tarifs douaniers mais existe également au travers de barrières non tarifaires, notamment des subventions. Ainsi Thomas Phillippon note l'apparition post-2008 d'un

Numéro d'inscription

504746



Né(e) le

19/08/2001

Signature

Nom

CHAMEROIS

Prénom(s)

SONAS

18 / 20



Épreuve :

ESH

Sujet

☒ 1

ou

☐ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

03 /

03

Numéro de table

008

néo-mercantilisme et Paul KRUGMAN d'un protectionnisme de l'ombre. Cela montre l'apparition d'un nouveau protectionnisme non nécessairement théorisé et difficile à évaluer en raison des formes variées qu'il peut prendre : subvention ou création de normes spécifiques pour empêcher certains produits d'entrer sur un territoire par exemple. Il n'est par ailleurs pas évident que ce nouveau protectionnisme soit contraire à l'esprit libéral et libre-échangiste.

En effet, on peut considérer que l'on oppose à tout le libre-échangeisme et le libéralisme au protectionnisme. En effet, ils participent tout deux du même cadre de pensée, de la pensée dominante comme la nomme J.P. FITOUSSI dans sa préface au Débat interdit de 2000. En effet, le protectionnisme n'est pas une alternative au libre-échange, il se situe en réaction à lui mais pas en totale rupture : la pensée protectionniste valide les présupposés libéraux et le mondialisme. Il est simplement un outil, utilisé pour se développer ou pour réduire un déficit commercial mais il n'est pas, à

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18 / 20

petite échelle on grain à la mondialisation
* * *

Pour conclure, nous ne pouvons pas réellement affirmer la citation de Paul Baruch, ni affirmer qu'elle est totalement fautive aujourd'hui avec la réapparition d'un certain protectionnisme. On peut pour autant questionner l'opposition protectionnisme libre-échange telle qu'elle est prononcée aujourd'hui. Enfin, on peut se questionner sur le futur du commerce international : atteindra-t-il prochainement le pic de l'aventure de 30% de 2008 ou au contraire, va-t-il décroître de plus en plus face aux perturbations des chaînes de valeurs mondiales et aux nécessités environnementales ?

